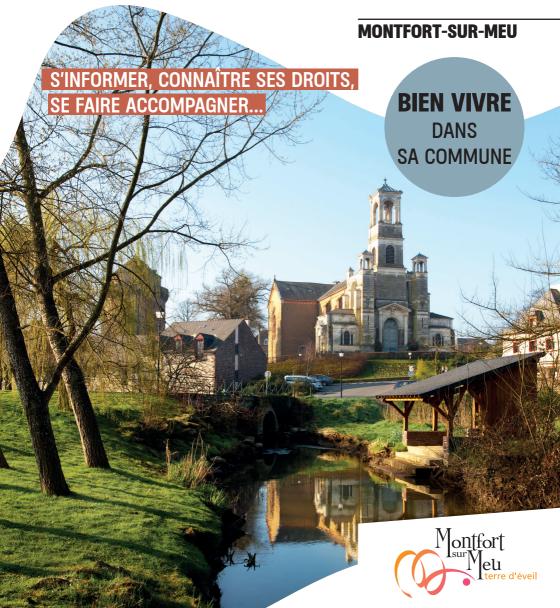
GUIDE PRATIQUE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Montfort-sur-Meu est l'institution locale de l'action sociale, pour laquelle des missions légales et facultatives sont mises en œuvre vers les populations concernées. Le CCAS est adhérent à l'Union Nationale des CCAS. Les bureaux sont situés à l'Hôtel de Ville.

Le CCAS, en partenariat avec le Département, est engagé dans la démarche de l'A.S.I.P. (Accueil Social Inconditionnel de Proximité). Il reçoit le public sans rendez-vous aux horaires d'ouverture de la mairie (excepté le samedi).

SON FONCTIONNEMENT

Le CCAS est un établissement public administré par un Conseil d'administration, présidé par le Maire. Il est constitué d'élus municipaux et de représentants d'associations locales. Les membres du Conseil d'administration se réunissent toutes les six semaines environ pour mener la politique sociale de la commune.

SES ACTIONS

Le CCAS de Montfort-sur-Meu anime une mission générale de solidarité et de prévention par la mise en œuvre d'une série d'actions, d'accompagnement et de développement social sur la commune

Le CCAS assure notamment :

- L'accueil et l'orientation des usagers.
- L'aide à la constitution des dossiers de demandes sociales.
- La lutte contre l'isolement des seniors.
- Les aides aux familles et aux personnes en situation précaire.
- La gestion des logements sociaux et de dispositifs d'hébergements d'urgence.
- Le lien avec la Résidence Autonomie de l'Ourme du CCAS et les structures de la ville.
- La mobilisation autour d'actions de sensibilisation et de prévention de la santé.

SENIORS



Les aides légales

L' A.P.A (Aide Personnalisée d'Autonomie)

Soutien dans la constitution du dossier de demande d'Allocation Personnalisée à l'Autonomie. Ce dossier est à transmettre à l'agence départementale du Pays de Brocéliande pour établir le suivi de la demande.



Le dossier familial d'aide sociale

Constitution des dossiers pour la prise en charge des frais d'hébergement, de repas et services ménagers pour les personnes accueillies en établissement.

Le plan canicule

Du 1^{er} juin au 15 septembre, le CCAS a l'obligation de tenir un registre nominatif des adultes en situation de handicap et/ou de plus de 65 ans. Ce dispositif permet aux services de pouvoir intervenir près des personnes inscrites, en cas de fortes chaleurs.



L'inscription à ce registre n'est pas automatique, elle est à faire auprès du CCAS.

Services et dispositifs



Le Repas des Aînés

Tous les ans, le CCAS propose aux montfortais de 70 ans et + de se réunir le temps d'un repas.

Ce moment est aussi l'occasion de partager un moment convivial et festif animé par de la musique et des chants.

L'aide aux aidants

En partenariat avec la plateforme d'accompagnement et de répit du CIAS de Mordelles situé à l'Ouest de Rennes, le CCAS peut organiser des permanences à Montfort-sur-Meu ou vous mettre en lien avec le service compétent pour une visite à domicile.

Pour plus d'informations, contactez le CCIAS :

02 90 02 36 37 / accompagnaidants@cias-ouest-rennes.fr

La Guingette estivale

Le temps d'un après-midi le CCAS de Montfort-sur-Meu propose une animation musicale gratuite dédiée aux personnes âgées et/ou en situation de handicap sur le site de la Guinguette du Pré-Thabor dans le parc municipal.

Le séjour Seniors

Chaque année, le CCAS de Montfort-sur-Meu organise un séjour pour les personnes de 60 ans et +, à tarif préférentiel, en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV).

Navett'O Centre

Service de transport à la demande, réservé aux personnes âgées de 70 ans et plus.

Ce service est également accessible aux personnes de moins de 70 ans sur présentation de la carte d'invalidité et également à l'accompagnant d'une personne à mobilité réduite.



- LES ARRÊTS -

- · Parking Place des Marronniers
- · Parking Rue de l'Étang de la Cane
- Parking Boulevard Maréchal Foch
- Parking rue du 11 juin 1944
- · Parking Place de Guittai
- ZA des Tardivières, impasse de l'Ebranchoir
- · Résidence Autonomie de l'Ourme.

-> S'inscrire auprès du CCAS de Montfort-sur-Meu. Après avoir rempli votre dossier d'inscription, vous recevrez votre carte de transport nominative.

- LES HORAIRES -

La navette circule chaque vendredi, de 9h15 à 11h45. (trajet aller de 9h15 à 10h15 et trajet retour de 10h15 à 11h45).

Un midi par semaine pour déjeuner à la Résidence Autonomie de l'Ourme (trajet aller-retour).

Le Comité Consultatif des Aînés

Le Comité Consultatif des Aînés de Montfort-sur-Meu est un espace d'échange où les seniors peuvent partager leurs réflexions et donner leur avis sur des sujets liés à la vie locale et aux préoccupations diverses des aînés.

Son rôle est d'informer, de faire remonter les attentes des habitants et de contribuer à la réflexion sur des thématiques comme l'accessibilité, le lien social ou les services de proximité. Il constitue ainsi un relais important entre les aînés et la municipalité.

Ouvert aux habitants de 65 ans et plus souhaitant s'impliquer, ce comité permet de favoriser le dialogue et l'écoute, pour une ville toujours plus attentive aux besoins de ses seniors et contribuer ainsi au mieux vivre ensemble.

-> Toute personne intéressée peut se renseigner auprès du CCAS et contribuer à cette dynamique locale.



L'action MONALISA

L'action Monalisa (Mobilisation Nationale contre l'Isolement des Agés) du CCAS de Montfortsur-Meu vise à lutter contre l'isolement social des personnes âgées. Ce programme permet de créer du lien social en organisant des rencontres conviviales. des activités collectives et des actions de soutien pour les seniors.

Grâce à l'implication, des bénévoles et des professionnels, Monalisa offre aux personnes âgées un espace d'échange et de partage, leur permettant de maintenir une vie sociale active et d'être mieux accompagnées dans leur quotidien. Le CCAS de Montfort-sur-Meu propose ainsi une approche solidaire pour favoriser l'inclusion des seniors et lutter contre l'isolement.

Une équipe de bénévoles : les ambassadeurs de solidarité.

Il s'agit d'une équipe de bénévoles coordonnés par le CCAS de Montfortsur-Meu qui propose des



visites à domicile aux personnes âgées souffrant d'isolement. Leur mission est de recréer du lien social, d'échanger sur la vie auotidienne et d'informer sur les activités de la commune. Des animations collectives sont aussi organisées tout au long de l'année.

-> Inscriptions toute l'année auprès du CCAS de Montfort-sur-Meu.

Les hébergements

Résidence Autonomie de l'Ourme

Située dans un quartier résidentiel du centre-ville, elle offre des solutions diversifiées d'hébergement ou d'accueil à la journée.

Tables ouvertes

Vous pouvez prendre un repas le midi au restaurant de la Résidence. Service proposé tous les jours de la semaine y compris le week-end et jours fériés.

Diverses activités et ateliers de prévention de la perte d'autonomie sont également proposés.





Hébergement
permanent
70 studios de 30 m².
Hébergement
temporaire
4 chambres
meublées de 20 m².





Résidence Autonomie de l'Ourme 5 Rue de l'Ourme 35160 Montfort-sur-Meu

Tél: 02 99 09 03 86 accueil.residence@montfort-sur-meu.bzh

L'E.H.P.A.D du centre hospitalier de Brocéliande (Établissement pour personnes âgées dépendantes)

Le Centre Hospitalier de Brocéliande propose une offre sanitaire (Médecine et LISP, SMR PAPD et EVC/EPR, SMR Polyvalents, USLD), ainsi que des activités médico-sociales Établissements Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

 Capacité (lits & places) : 488
 USLD : 30

 Médecine : 16
 EHPAD : 313

 SSR : 30
 SSIAD : 99



FAMILLE



L'aide scolaire

Cette aide est destinée aux familles montfortaises ayant des enfants scolarisés en élémentaire ou en maternelle.*



*Demandes à effectuer par les familles via un formulaire (lien vers le formulaire se trouvant sur site de la ville) ou auprès du CCAS. Aide soumise à conditions de ressources.

L'aide aux voyages scolaires

Cette aide est destinée aux familles montfortaises ayant des enfants scolarisés au collège et lycée.*

Le Mon Pass Fort

Chéquier permettant de bénéficier de réductions pour l'accès à des activités sportives et de loisirs tout au long de l'année.*

L'Aventur'O Lac

Bons de réduction offerts aux enfants montfortais âgés de 3 à 18 ans, bénéficiaires du Mon Pass Fort, sur la période estivale visant à faciliter l'accès à une activité sur la base de loisirs de Trémelin à Iffendic.

L'arbre de Noël

Le CCAS offre aux familles bénéficiaires de l'aide scolaire, la possibilité de participer à un temps convivial organisé pour les enfants à l'occasion des fêtes de fin d'année.

HANDICAP



La Commission Communale pour l'Accessibilité

La Commission Communale pour l'Accessibilité de Montfort-sur-Meu, gérée par le CCAS, a pour mission d'observer, d'évaluer et d'améliorer l'accessibilité dans la commune pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et toute personne rencontrant des difficultés en terme de mobilité.

Composée d'élus, d'associations et de citoyens concernés, elle réalise un état des lieux des infrastructures et des services, identifie les points d'améliorations et émet des avis et recommandations pour favoriser une ville plus inclusive.

Cette instance de dialogue permet ainsi de sensibiliser et d'accompagner les acteurs locaux vers une meilleure prise en compte des besoins d'accessibilité dans les espaces publics, les bâtiments et les transports.

Les dossiers MDPH

Le Centre Communal d'Action Sociale de Montfort-sur-Meu peut vous aider à compléter vos dossiers auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et les transmettre à l'autorité compétente.

Renseignements sur :

- -> le site de la Maison Départementale des Personnes Handicapées d'Ille-et-Vilaine : www.mdph35.fr
- -> le site du CLIC (Conseil Local d'Information et de Coordination) du Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande- antenne de la MDPH :

www.pays-broceliande.bzh



HABITAT ET LOGEMENT



Le logement social

La gestion des logements sociaux dépend du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il enregistre toutes les demandes de logement social concernant la ville de Montfort-sur-Meu. Si votre demande concerne plusieurs communes, elle sera enregistrée par Montfort Communauté. Le parc locatif social comprend près de 400 logements individuels ou en collectifs gérés par 3 organismes que sont Néotoa, Espacil Habitat et Archipel Habitat.

-> <u>Demande en ligne, sur</u>: www.demandelogement35.fr/ imhowebGP35/

ou en déposant votre dossier au CCAS de Montfort-sur-Meu.

La Halte aux Passants

La Halte aux Passants de Montfort-sur-Meu est un logement d'urgence destiné à accueillir les personnes sans domicile fixe en situation de précarité. Géré par le CCAS, ce dispositif permet de proposer un hébergement pour quelques nuitées aux personnes en difficulté, orientées par le 115 ou de passage sur la commune. Ce lieu offre un accueil de nuit, dans un environnement sécurisé et bienveillant, où les personnes sans abri peuvent trouver un refuge.



Le dispositif des hébergements d'urgence du Pays de Brocéliande

Depuis 2010, le CCAS de
Montfort-sur-Meu a mis en place
un dispositif d'hébergements
d'urgence. Il permet de mettre à
l'abri des personnes sans solution
de logement victimes de violences
intrafamiliales ou sinistrées. Fort
de ses années d'expérience, ce
dispositif s'est développé à l'échelle

du Pays de Brocéliande et un partenariat étroit avec les acteurs du territoire s'est créé, notamment avec les services du Département et de la Gendarmerie. Ainsi, plusieurs hébergements sont répartis sur le Pays de Brocéliande afin de pouvoir mettre à l'abri ces personnes. Le CCAS de Montfort-sur-Meu en est le pilote et dirige une commission d'évaluation, d'admission et de suivi des situations.

La Maison Relais-AIS 35

La Maison Relais de Montfort-sur-Meu, gérée par l'AlS 35 (Association pour l'Insertion Sociale) est composée de 10 studios. Elle accueille des personnes en situation de précarité et en difficulté d'insertion. Ce dispositif offre un hébergement stable et temporaire, ainsi qu'un accompagnement social pour aider les résidents à retrouver une autonomie.

La Maison Relais s'adresse à un public qui a besoin d'un soutien dans sa réinsertion sociale et professionnelle, en offrant un cadre de vie sécurisé et un suivi adapté pour chaque individu.



- → Pour intégrer cette structure, les demandes doivent être faites par un travailleur social auprès de l'AIS 35, qui évalue les besoins et oriente les personnes vers la Maison Relais en fonction de leur situation.
- -> Plus d'infos, sur : www.ais35.fr

L'élection de domicile ou domiciliation

La démarche de domiciliation permet aux personnes sans domicile stable de déclarer une adresse administrative auprès d'un service public, comme le CCAS. Cette adresse est utilisée pour recevoir le courrier officiel, essentiel pour accéder à des droits sociaux, comme les allocations ou les démarches administratives.

Toute personne sans domicile fixe ayant un lien avec la commune peut faire une demande de domiciliation auprès du CCAS de Montfort-sur-Meu, qui assure l'accompagnement et l'enregistrement de la demande.

-> Pour plus d'informations ou pour effectuer une démarche de domiciliation, contactez directement le CCAS de Montfort-sur-Meu.

PRÉCARITÉ ET INSERTION



L'aide alimentaire

Aide ponctuelle proposée par le CCAS permettant aux personnes rencontrant des difficultés financières de répondre aux besoins essentiels dans l'urgence. Elle est attribuée sous conditions de ressources et versée sous forme de chèques d'accompagnement personnalisés.*



L'aide financière

Le Conseil d'administration du CCAS peut accorder une aide financière à un(e) montfortais(e), sur orientation d'un travailleur social, en cas d'urgence et après étude du dossier.*

L'aide carburant

Aide ponctuelle proposée par le CCAS afin de permettre aux personnes rencontrant des difficultés financières de répondre à des besoins de déplacement dans le cadre professionnel. Elle est attribuée sous conditions de ressources.*

*Pour effectuer ces demandes, il est nécessaire de prendre contact avec un travailleur social du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS).

Soutien énergie solidaire

Le CCAS de Montfort-sur-Meu aide les habitants en difficulté à payer leur facture d'électricité. Après l'étude de votre situation, une demande auprès du Fonds de Solidarité Logement est privilégiée. Si elle est refusée ou insuffisante, une aide complémentaire peut être accordée sous condition d'un accompagnement social obligatoire.

-> Infos et demande : contactez le CCAS ou le CDAS.

L'insertion professionnelle

Plusieurs partenaires sur le territoire peuvent répondre à vos interrogations concernant votre recherche d'emploi :

- Point Accueil Emploi (PAE) du Pays de Brocéliande
- Eurêka Emplois Services
- We Ker
- France Travail

SANTÉ





Octobre Rose

Chaque année, Montfort-sur-Meu se mobilise pour Octobre Rose pendant la campagne nationale de sensibilisation et de prévention du cancer du sein.

À travers diverses actions, la ville rassemble habitants, associations et institutions locales pour soutenir la recherche et encourager le dépistage.

Au programme : marches solidaires, événements sportifs, conférences et animations visant à informer et sensibiliser le grand public.

Des collectes de fonds sont également organisées au profit d'associations engagées dans la lutte contre cette maladie. Montfort-sur-Meu affiche ainsi son engagement en faveur de la santé et de la solidarité, faisant d'Octobre Rose un rendez-vous incontournable pour la communauté.



VADO (Ville Ambassadrice du Don d'Organes)

En octobre 2024, Montfort-sur-Meu a été désignée Ville Ambassadrice du Don d'Organes (V.A.D.O), reflétant l'engagement fort de la municipalité et de ses habitants en faveur de la sensibilisation au don d'organes. Initiatives mises en place :

- Signature d'une charte : la ville a officialisé son engagement en signant une charte avec le collectif Greffes+, affirmant ainsi sa volonté de promouvoir le don d'organes.
- Plantation d'un arbre de vie : un arbre symbolique a été planté devant le Confluent, représentant la vie et

l'espoir liés au don d'organes.

- Signalétique dédiée : des panneaux ont été installés aux entrées de la ville pour informer et sensibiliser les visiteurs et résidents sur l'importance du don d'organes.
- Documentation informative : pour mieux comprendre les enjeux et les impacts de cette démarche. Un guide sur le don d'organes et un témoignage d'une personne greffée sont disponibles.

Cet engagement vise à encourager chaque citoyen à réfléchir et à exprimer sa position sur le don d'organes, contribuant ainsi à sauver des vies.

Une belle manière d'agir ensemble pour la recherche!

Téléthon

Chaque année, Montfort-sur-Meu participe au Téléthon dans le cadre de sa campagne nationale de soutien à la recherche contre les maladies génétiques. Parmi les actions locales, l'opération «Une Pile, Un Don» permet de collecter des piles usagées : pour chaque tonne récupérée, un don est reversé à l'AFM-Téléthon.

Grâce à la mobilisation des habitants, cette initiative allie écologie et solidarité, tout en contribuant au financement des avancées scientifiques.

La maison de santé

Montfort-sur-Meu dispose d'une Maison de Santé, un équipement moderne destiné à améliorer l'offre de soins sur le territoire. Située sur le site de l'Étang de la Cane, elle regroupe divers professionnels de santé : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, ostéopathes, podologues, psychologues... Ce lieu facilite l'accès aux soins et favorise ainsi une prise en charge coordonnée des patients. Avec cette Maison de Santé, Montfort-sur-Meu renforce son engagement en faveur d'une santé accessible et de proximité.

OÙ PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Aucune prise de rendez-vous ne peut se faire en mairie.

Prise de rendez-vous possible sur CLICKDOC ou directement via le secrétariat au 02 99 09 00 36



LE CCAS EN ACTION[S]

Janvier

Ateliers Seniors Pour Bien Vieillir Bretagne

Juin

Inscription plan canicule &

Aventur'O Lac

Août-Septembre

Séjour Seniors

Octobre

Octobre Rose

Décembre

Téléthon & Arbre de Noël

<u>Février-Mars</u>

Repas des aînés

Juillet

Guinguette estivale Seniors

Septembre-Octobre

Aide scolaire & Mon Pass Fort

Novembre

Boîtes de Noël Solidaires

d'autres actions sont proposées par le CCAS tout au long de l'année.

CONTACTS UTILES

Une page **Contacts Utiles** est disponible sur le site de la Ville : www.montfort-sur-meu.bzh

Rubrique: Mon quotidien > Action sociale > Contacts utiles





Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Boulevard Villebois Mareuil

35160 Montfort-sur-Meu

Tél: 02 99 09 00 17

E-mail: actionsociale@montfort-sur-meu.bzh



